https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article973

Echos du collège Jacques-Prévert de Migennes dans "L'Yonne Républicaine"

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collège Jacques-Prévert, Migennes -

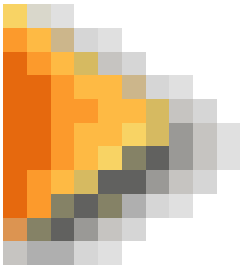

Date de mise en ligne : vendredi 20 mai 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Article paru dans "L'Yonne Républicaine" du 19 mai sous le titre "Collège Prévert à Migennes : parents et profs réclament « des moyens »"

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves du collège Jacques-Prévert (485 jeunes), classé en ZEP (Zone d'éducation prioritaire), viennent de tenir un conseil d'administration. A l'issue de celui-ci, ils ont décidé d'envoyer un courrier à l'inspecteur d'académie, Marcel Vérani, ainsi qu'au rectorat de l'académie de Dijon.

Ils expliquent : « *Nous constatons, après avoir pris connaissance de la Dotation horaire globale 2005-2006 que les moyens mis à notre disposition pour mener à bien notre mission pédagogique sont insuffisants* ». **Profs et parents demandent la création d'une classe de troisième supplémentaire.**

Une troisième « par alternance », qui permet aux jeunes, tout en restant intégrés au système scolaire classique, de découvrir différents milieux professionnels par le biais de stages : « *Cette année, nous nous sommes rendu compte qu'un nombre important d'élèves de quatrième présentent un profil les destinant à une troisième de type alternance. Et nous aimerions qu'ils soient accueillis dans une classe unique afin qu'ils puissent pleinement profiter de leur scolarité* ».

Enfin, l'équipe regrette que les élèves de SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) ne suivent pas de cours d'arts plastiques et d'éducation musicale : « *Aussi, nous demandons la création d'un bloc de moyens provisoires en arts plastiques et d'un autre en éducation musicale* », concluent-ils.

En début d'année, « une situation difficile » avait déjà été dénoncée au sein du collège, qui annonçait une hausse de ses effectifs et donc, des classes surchargées (27 élèves en moyenne). L'équipe espère désormais être entendue et « donner aux élèves les meilleures conditions de travail possibles ».

Copyright © SNES Dijon